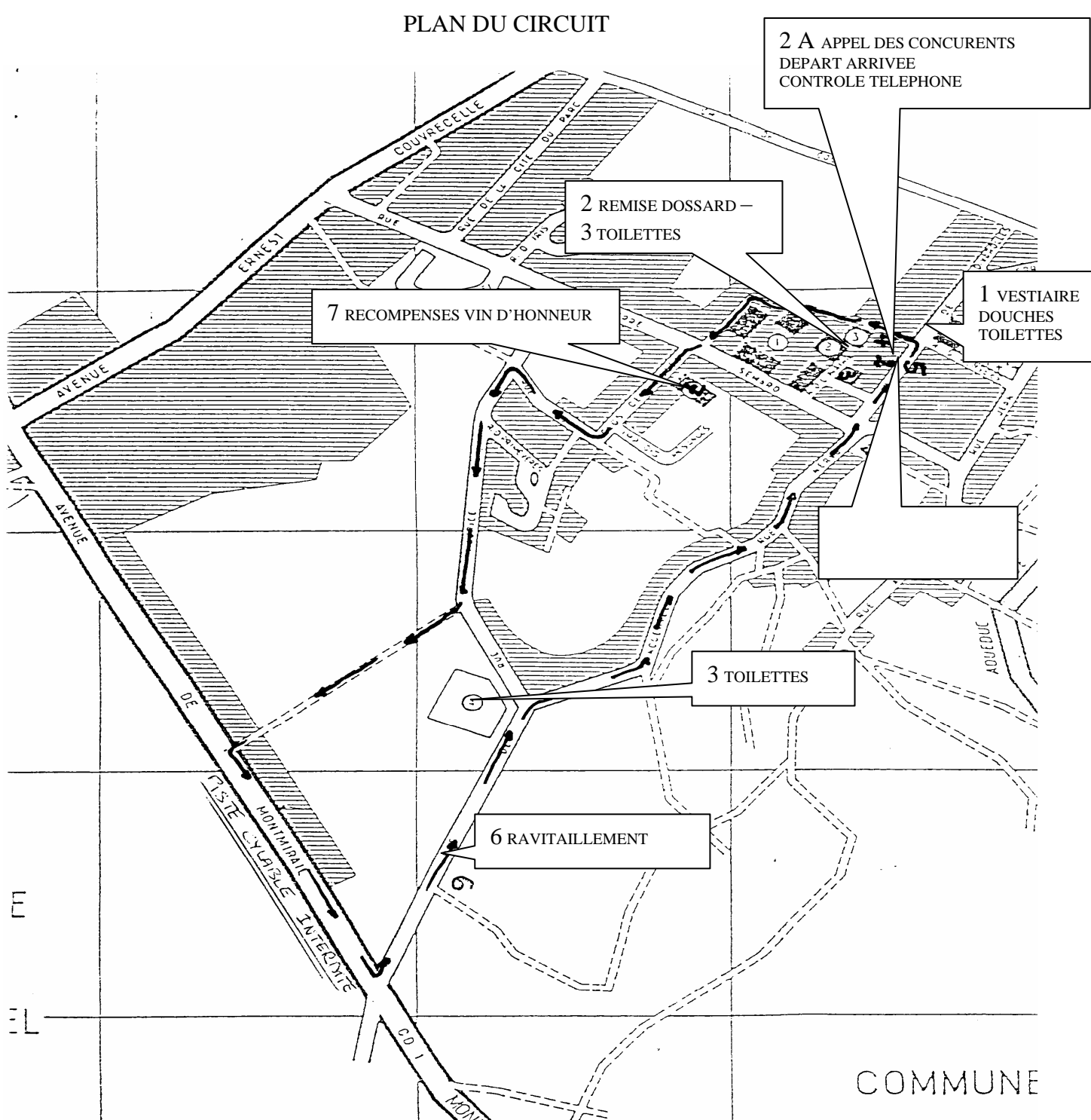


PLAN DU CIRCUIT



DEPART au point n° 2

Rue de Chierry (rue en double sens) vers la rue des lilas (poste de sécurité)

Rue de la résidence du Parc

Traversée de la rue Pierre Sépard vers la rue du Clos des Lisses

Au carrefour avec la rue Pierre Sépard : 2 postes de sécurité pour toutes les épreuves

Rue du Clos des Lisses (mise en sens unique dans le sens de la marche)

Rue Maurice Champlon vers la gauche (poste de sécurité)

Carrefour de la rue Maurice Champlon et de la rue des Nénuphars (ravitaillement et poste de sécurité)

Rue des Nénuphars vers l'avenue de Montmirail

Avenue de Montmirail vers la gauche (poste de sécurité) **prendre obligatoirement le trottoir** : piste cyclable réservée à la circulation des 2 roues

Rue de Nogentel vers le carrefour avec la rue Maurice Champlon (rue en double sens de circulation)

Carrefour du Stade (poste de sécurité)

ARRIVEE place des C.A.T.M. rue de Chierry au point n° 2 **après 7 h 45 d'épreuve**

Remise des récompenses à partir de 16 h 30 au point n° 7 (salle des fêtes)